



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 15 mars 2018

COMMUNIQUÉ - PRESSE

Nouvelles modalités d'accueil à l'Unité départementale de la DIRECCTE à compter du 15 mars 2018

L'information du public sur le droit du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle est assuré par les services de l'Unité départementale de la Corrèze - DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine.

A compter du **15 mars 2018**, et afin d'harmoniser les modalités d'accueil et d'accès au droit dans les Unités départementales de la région Nouvelle-Aquitaine, l'accueil du public **s'effectuera sur rendez-vous**, qui pourra être pris selon les modalités suivantes :

- Par internet via le site internet www.nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr/Correze (rubrique **renseignements droit du travail – pour prendre rendez-vous**) ;
- Par téléphone pour les personnes n'ayant pas accès à internet ou rencontrant des difficultés particulières au 05.55.11.66.11 ou 05.55.21.80.00 ;
- Par une borne mise à disposition du public dans le hall d'accueil de la cité administrative Jean Montalat, à Tulle.

Le public est reçu dans les locaux de l'UD-DIRECCTE :

Cité administrative Jean Montalat - Place Martial Brigouleix - 19000 TULLE.

Le service des renseignements en droit du travail peut également être contacté :

- Par téléphone au **05.55.11.66.11** les lundi, mercredi et vendredi matin de 9h00 à 11h30 ; le lundi de 14h00 à 16h30 et le vendredi de 14h00 à 16h00
- **Par courrier (adresse ci-dessus) et par courriel (limou-ut19.sct@direccte.gouv.fr).**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Téléphone 9h00 - 11h30	Accueil sur rendez-vous	Téléphone 9h00 - 11h30	Accueil sur rendez-vous	Téléphone 9h00 - 11h30
Après-midi	Téléphone 14h00 - 16h30	Accueil sur rendez-vous	Fermé au public	Accueil sur rendez-vous	Téléphone 14h00 - 16h00

Contact presse

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

isabelle.pougeade@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter